

A Messieurs
D'Albion et de Alar.
Ferm. d'Orange.

A Paris ce 20^e May 1664.

N. 330.

Vous vous souvenez comme par l'Etat ^{que} j'ai
vous devoijay le 7^e lb. passé vous de mandez m'indiquer
à S. A. Monseigneur de la somme de 48958. lb. 1/2
à que
surquoy m'avez fourni ^{la d'avis} de cette Ville la somme de
23000. lb. il est resté 25958. lb. 1/2. A quoy
ajoutant le quart de l'écu le premier de l'année.
Le total ^{de la d'avis} monte à 37958. lb. 1/2. Il sera donc
nécessaire qu'il vous plaise donner ordre à me
faire toucher ces deniers, par ce que j'ai à en
disposer pour le service de S. A.

On me promet, d'ordinaire à autre, ce que le Duc au
premier dire sur le mémoire que vous m'avez
mis en main. On s'excuse à Orange sur ce que
l'Etat préparatif qu'il a fallu faire pour
la venue de M. de Bizouas avoit interrompu
cette besogne, mais on m'assure que j'ai l'argent
au premier jour. En tout cas, il n'y a pas la
dédans de quoy retarder vos payemens, comme
vous le sçavez par les Articles du Traict, aussi
ne m'y attaché-je pas.

On me mande que le Sr. de Biscanard se
dispose à lacer les arristations faites de la
somme de 20000. lb. faictes pour sa faveur.
Ce qui arrivant, il faudra aussi que cet argent
soit dirigé dans la bourse de S. A. qui se
donne par priée il y a trop long temps.

J'ai esté surpris d'apprendre que votre ^{Commissaire}
à Orange - ^{proche} de m'avez donné aucun
ordre de votre part, pour remettre s. r. plaines
aud. Sieur de Bizouas, comme un d'ancien - fait.
quoy que led. Commissaire aye produit quelque chose
de son chef, il s'en sçait peu mieux acquitté 254
si vous vous fassiez mis de devoir de le lui ordonner,

comme par ordonnance de S. A. de l'année 1663.
S. M. d'Orange.

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is largely illegible due to fading and orientation.]

[Vertical handwritten text on the right margin, possibly a signature or a note.]